

Gonesse

RENATURATION DU CROULT

Lieu : Gonesse (95)

Programme : Etude urbaine, hydraulique, environnementale et paysagère

Superficie : 1,5 km
Calendrier : 2016

Maîtrise d'ouvrage : EPA Plaine de France
Équipe de projet : ATM
Mission : Etude de faisabilité

La ville de Gonesse a missionné l'EPA Plaine de France pour la réalisation d'une étude urbaine et de programmation à l'échelle de la Ville, afin d'étudier et de planifier le développement de l'agglomération par des propositions pour une mise en œuvre opérationnelle.

La mission d'ATM dans ce projet consistait à proposer des aménagements pour le rétablissement d'une continuité urbaine, paysagère et écologique de la rivière en centre-ville, de sorte que le Croult retrouve son caractère naturel.

Les axes de réflexion étaient les suivants :

- L'étude du grand bassin versant du Croult, les enjeux à l'échelle du territoire.
- Le Croult à Gonesse : l'analyse du lien entre le centre-ville et sa rivière, la mise en place d'un plan-guide bilan.
- Le Croult à Gonesse : les propositions d'aménagement concrètes par tronçon homogène.

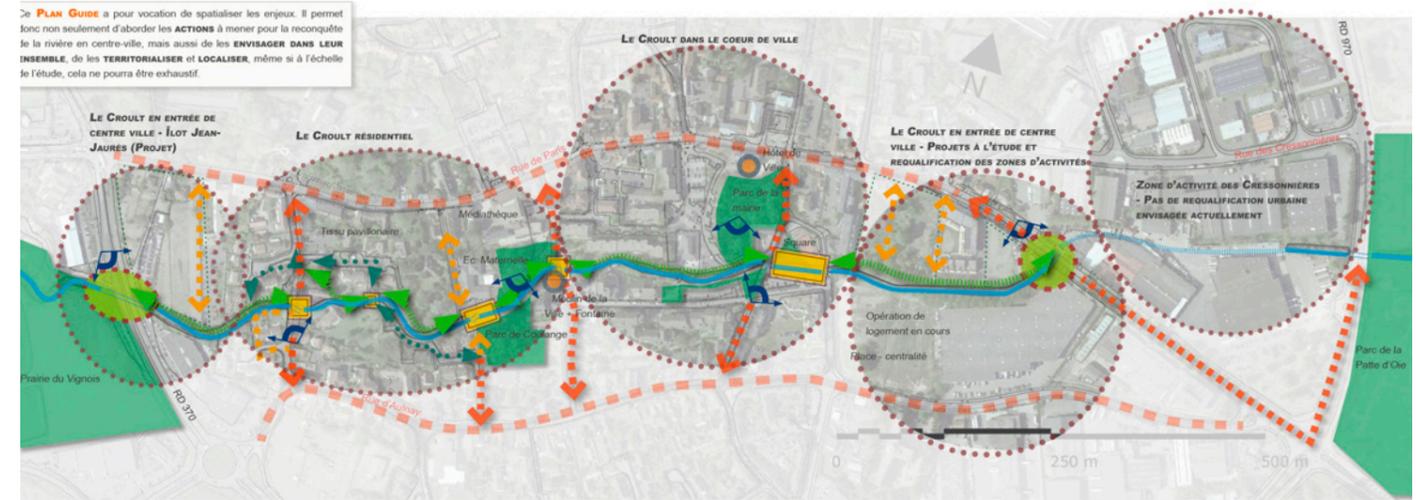
"Revaloriser un cours d'eau en associant l'hydraulique, l'écologie et les usages urbains..."
"Renouer avec une biodiversité dans un milieu urbain dense ..."

La renaturation du Croult consiste en :

- La démolition du radier béton et la création d'un fond de rivière naturel ;
- Le retalutage des berges en pente douce ;
- La plantation d'une végétation adaptée ;
- La mise en place de corridors écologiques longitudinaux (Croult) et transversaux (cœur d'îlots, cheminements, etc.)

L'idée est de renaturer le Croult sur l'ensemble de son linéaire afin de maximiser l'efficacité écologique.

L'ambition est de retourner la ville vers la rivière, en plus d'assurer une continuité paysagère entre le parc du Vignois et le parc de la Patte d'Oie.



LA COHÉRENCE DU COURS D'EAU DANS LA VILLE

- Favoriser une **CONTINUITÉ** écologique et paysagère du cours d'eau, voir la **RENATURATION** comme un levier pour la mise en place d'**USAGES** et d'une **IDENTITÉ PAYSAGÈRE**. Cette continuité paysagère et d'usages pourra s'établir **RIVE DROITE**, la **RIVE GAUCHE** faisant l'objet d'une renaturation des berges.
- Réfléchir au **PROFIL EN TRAVERS** du Croult.
- Établir un lien visuel continu, favoriser la **LISIBILITÉ** de la rivière.
- Voir le Croult comme un élément du **MAILLAGE** urbain.

LÉGENDE

- Continuité paysagère, écologique et urbaine le long de la rivière à mettre en place
- Continuités secondaires à envisager
- Liaisons piétonnes Croult <=> Ville à mettre en place et valoriser
- Liaisons piétonnes et véhiculaires Croult <=> Ville à mettre en place et valoriser
- Cônes de vues particuliers à mettre en valeur : Lire la rivière

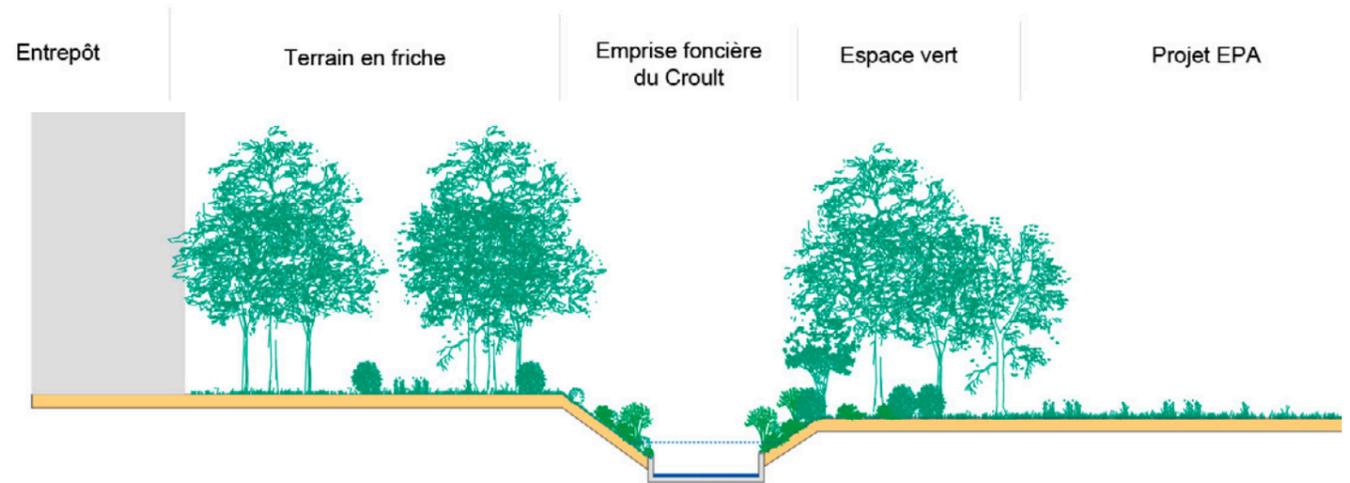
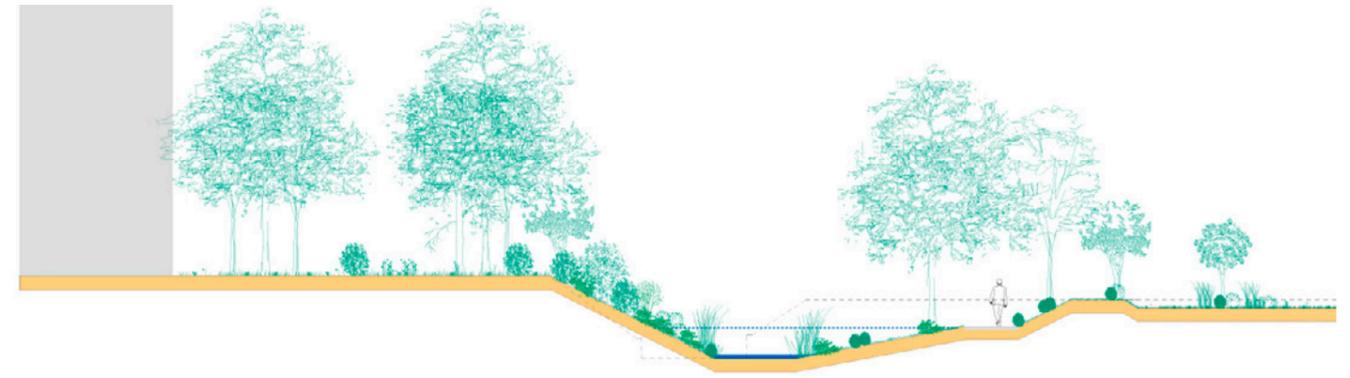
RETOURNER LA VILLE VERS LA RIVIÈRE

- Favoriser l'émergence de **CENTRALITÉS** autour du Croult, au niveau des carrefours.
- Aménager le Croult aux **ENTRÉES DE VILLE**.
- Améliorer les **LIANSES PIÉTONNES TRANSVERSALES** depuis la ville vers le cours d'eau.
- Renforcer le lien entre les **PARCS, ÉQUIPEMENTS** et la rivière.
- Rétablir une cohérence entre le Croult et le **PATRIMOINE HISTORIQUE** de la ville, rétablir des centralités en lien avec ces éléments de patrimoine. Les **MURS** peuvent être mis en valeur par via ces allées transversales (ruelle Braque).
- Prendre en compte le Croult comme un atout dans les **NOUVEAUX PROJETS**.

LÉGENDE

- Le Croult comme entrée de centre ville - Aménagement particulier à mettre en place
- Centralité à valoriser, à retourner vers la rivière
- Parcs et espaces verts majeurs traversés par le Croult, à recentrer sur le cours d'eau
- Éléments de patrimoine à valoriser

Plan guide



Coupes de principe